Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	Arrdt	16ème
Nom de site	FOCH	Numéro	T16760
Adresse du site	48, avenue Foch	Hauteur	R+6 (30.0m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	17/05/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	01/04/2021
Historique et contexte	

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G dans le 3500 MHz.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G. Les antennes sont orientées vers les azimuts 0°, 120° et 280°.		
Distance des ouvrants	A environ 4 et 6 m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G/5G(2100) : 0°< 2V/m - 120°< 3V/m - 280° < 3V/m 5G (3500) : 0°< 3V/m - 120°< 3V/m - 280°< 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33.70m		

Incidence visuelle	
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 280° (700/800/900/1800/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500 MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ❐ Défavorable ❐ Ne se prononce pas ❐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

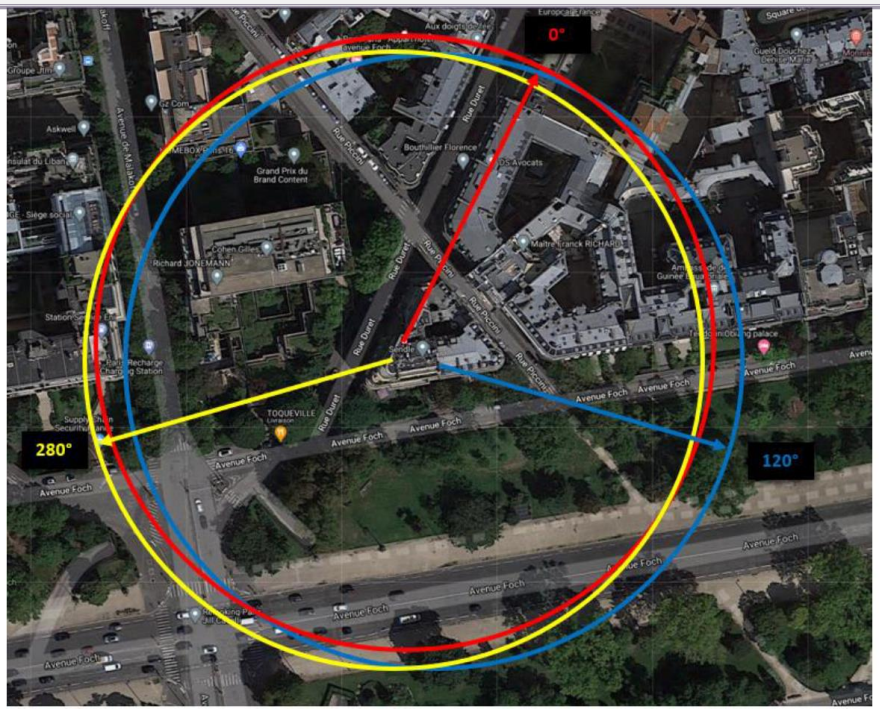

AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

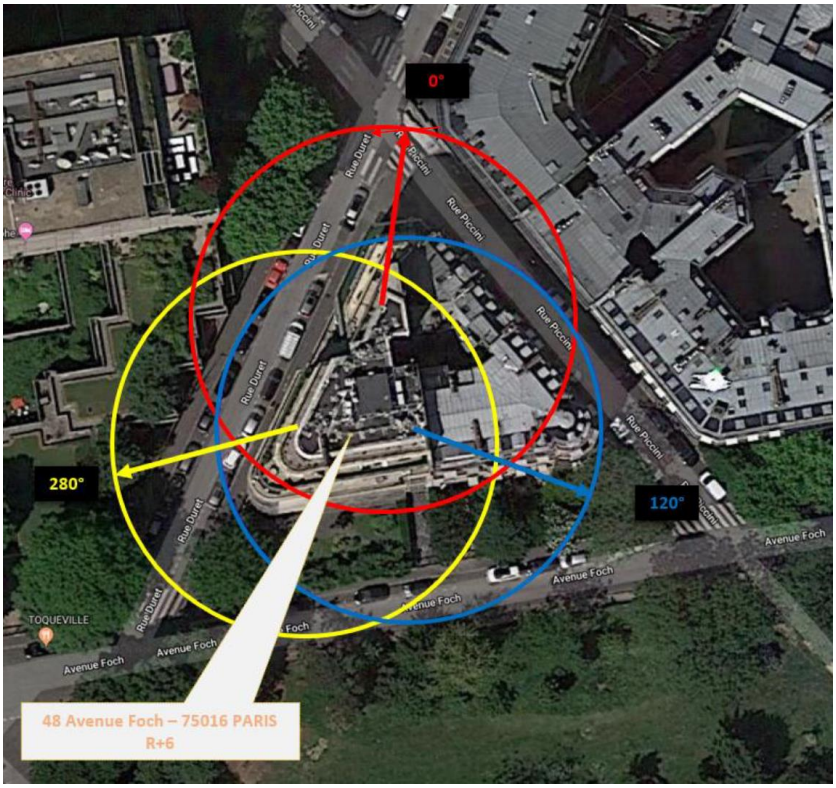

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 48 AVENUE FOCH 75016 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 48 AVENUE FOCH 75016 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a.Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.

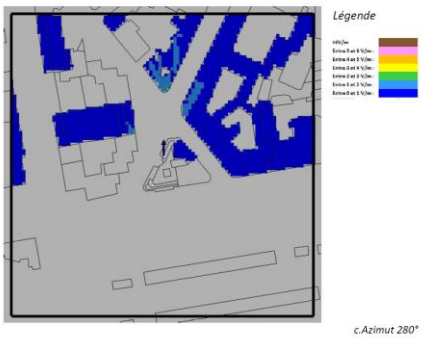

b.Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.

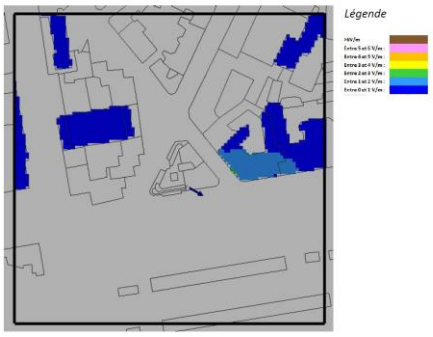

c.Azimut 280°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5m.

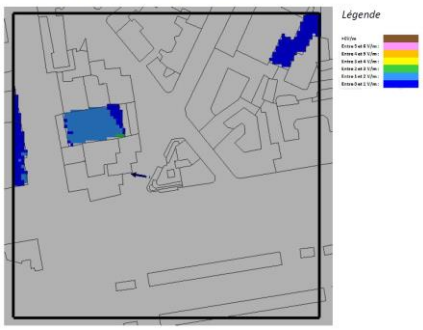

Vue des Antennes Avant/Après

État projeté : Pas de modification visuelle

État projeté : Pas de modification visuelle

Vue des Azimuts

9. Vues par secteur :

Azimut S1 :

Azimut S2 :

Azimut S3 :